

## La Mairie

Horaires  
d'ouverture :

**Le lundi :**  
De 9h15 à 12h00

**Le mardi :**  
De 17h00 à 19h30

**Le mercredi :**  
De 9h15 à 12h00

**Le vendredi :**  
De 9h15 à 12h00

Numéro de téléphone

**03 82 87 03 24**

Adresse Électronique

[mairie@veckring-helling.fr](mailto:mairie@veckring-helling.fr)



Vous recherchez une info  
sur la commune ?

Rendez-vous sur le site de  
la commune :

[veckring-helling.fr](http://veckring-helling.fr)

Vous souhaitez être  
informé /prévenu /alerté  
sur la commune

Charger l'application



## A vos agendas

Fête au village  
Salle Socioculturelle  
Le 7/ 8/9 juin 2025

Marche IVV, Salle  
Socioculturelle  
22 juin 2025

Don du Sang  
Salle Socioculturelle  
Le 05 Mai



Chères Veckringeoises et Hellingeoises, Chers Veckringeois et Hellingeois,

En ces premiers jours de l'année, Mon équipe Municipale se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu' à vos familles, tous les Meilleurs Vœux de Bonheur, de Santé, de Joie et de Réussite pour 2025.

Nous terminons une année 2024 difficile, pleine de bonnes et moins bonnes surprises. Que faut-il vraiment retenir de celle-ci ?

- **Un climat politique nationale complexe** : depuis juin, suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale jusqu'à aujourd'hui, nous sommes dans le flou le plus complet et cela plonge les collectivités, dont la nôtre, dans l'incertitude pour cette nouvelle année.

- **Une perspective économique compliquée** au gré des ambiguïtés politiques et des orientations choisies.

- **Beaucoup de pluie** : Nous avons connu une année grise et très pluvieuse ; en particulier le mois de mai, qui a été marqué par des inondations sur notre commune. Aux vues des dommages occasionnés, principalement sur les biens et le moral des personnes, ce problème doit être pris au sérieux. Pour moi, en ma qualité de Maire, il figure au tout premier rang de mes préoccupations et tout le monde doit nous accompagner.

**Vous trouverez en fin de ce bulletin une analyse concrète sur le sujet.** Nous ne devons plus tolérer les manquements aux règles, il est réclamé un effort de tous, Il est trop facile de critiquer les élus qui eux agissent avec les contraintes des lois en vigueur pour l'ensemble des citoyens dont les problèmes sont variés. Il est important dans un premier temps de travailler sur la perméabilité des sols et en réguler ensuite au mieux les ruissellements des eaux de surface venant des 2 versants de notre vallée. **N'oublions pas que nous sommes entourés de 2 collines générant ces écoulements d'eau. Ne commettons pas l'erreur d'orienter toutes ces eaux vers notre petit ruisseau de fond de vallée**, il est bien trop petit pour contenir toutes ces pluies abondantes pouvant tomber en un laps de temps très court, avec des conséquences inévitables pour la Vallée de la Canner qui subirait une crue encore plus rapide et vigoureuse que celle que nous avons pu observer lors de ce mois de mai, avec des conséquences encore plus graves pour leurs habitants car il faut avoir bonne connaissance que notre ruisseau est un affluent de la rivière « La Canner », c'est donc tous ensemble que nous réussirons à régler ces problèmes d'inondation sur notre village et ensuite sur la vallée de la Canner, l'égoïsme serait une erreur et sera alors fatal à la bonne résolution de ce problème d'inondation !

- **3 grands événements majeurs pour la commune :**

- L'accueil des participants à la Grande Randonnée vers Paris, dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris, qui a été la manifestation sportive de l'année au niveau National et Mondial.
- L'accueil des familles des vétérans libérateurs de notre région qui nous permettent de vivre aujourd'hui en toute liberté.

Avec pour ces 2 événements, la participation des enfants de notre école maternelle pour qui celle-ci restera gravée dans leurs mémoires, je remercie encore Mme la Directrice et l'ATSEM d'avoir répondues favorablement à ma demande pour préparer et accompagner ces enfants.

- L'inauguration de notre Dojo et piste cyclable reliant Helling à Veckring, infrastructures nécessaires et indispensables pour l'attractivité et le développement de notre commune.

- De nombreux autres travaux ont été entrepris pour améliorer votre quotidien, décrits dans notre bulletin municipal du premier semestre de l'année passée et les autres relatés dans ce numéro pour les 6 derniers mois de l'année 2024, que je vous invite à lire.

- La salle socioculturelle est toujours sous expertise ; les résultats nous guideront pour la suite à donner.

2025, dernière année pleine de notre mandat, sera l'occasion de terminer notre grand projet d'envergure, la réhabilitation du bâtiment emblématique de notre commune, l'ancien presbytère, qui accueillera, entre autres, la nouvelle mairie avec un aménagement de son espace extérieur. Projet entrepris lors du tout début de ce mandat électoral avec un travail sérieux, remarquable de préparation pour pouvoir l'assurer financièrement (budget de 1,5 million d'euro) dès notre premier mandat en 2014. Inauguration prévue pour fin avril, début mai où vous serez toutes et tous conviés pour y participer.

Mais 2025 sera aussi une année de préparation à la campagne municipale de 2026, dont nous aurons l'occasion de reparler. Il faut avant tout terminer notre programme et accomplir ce que nous avons prévu.

Dans quelques jours, nous travaillerons et voterons notre Budget qui aboutira à la priorisation des autres travaux qui sont sur la table : - Débroussaillage avec réouverture de la vue sur le Pays des 3 Frontières à la Chapelle du Hackenberg - Suite de la rénovation énergétique de l'école maternelle, - Rénovation énergétique du logement communal rue des 4 Seigneurs - Rénovation de la rue de la Forêt à Helling avec la création de trottoir - Mise en place d'une fontaine à proximité de la piste cyclable sur Helling .... Et la continuité : De la résolution du problème d'inondation - De la révision de notre document d'urbanisme, la carte communale - Des projets structurants inscrits et retenus dans notre dossier Villages d'Avenir (aménagement et embellissement des abords de la chapelle du Hackenberg et création, en partenariat avec notre communauté de commune, le stade de VTT complété d'un complexe d'accueil d'hébergement touristique) etc... Il faudra faire des choix en fonction de nos moyens et de ce que l'État nous réservera dans son budget 2025 qui n'est pas encore prêt d'avoir le consensus d'une majorité de nos Élus Nationaux.

Nous avons la chance de mener une belle dynamique autour de notre village et nous mettrons à nouveau, ensemble, toutes nos compétences pour que VECKRING / HELLING reste un « Village d'Avenir ». Vous connaissez ma motivation et ma capacité à m'investir dans des projets de grande envergure, démontrer aux partenaires financiers tels l'Etat, la Région, le Département et notre Communauté de Commune qui s'investissent dans mon élan.

Pascal JOST, Maire de Veckring/Helling

# Les événements de juillet à décembre 2024

## Marche IVV

Le 22 septembre, a eu lieu la 30<sup>ème</sup> édition de la marche IVV organisée par l'Association de l'Observatoire des Chênes Brûlés avec un record de participants au nombre de 1106 marcheurs.



## Cani-cross du Hackenberg

Le Week-end des 8-9 octobre, s'est déroulée la 9<sup>ème</sup> édition du Cani-cross du Hackenberg organisée par l'Association M'Sports Canins.



## Cérémonie de la St Denis

Le 13 octobre, les Porte-Drapeaux du secteur de Thionville et environ ont choisi la commune de Veckring pour célébrer leur Saint Patron. Cela a été l'occasion de souhaiter la bienvenue à Mr Armand HEVENER nouveau Porte-Drapeau de la commune.



Nous souhaitons la bienvenue à Mr Armand HEVENER, Ancien militaire, nouveau Porte-Drapeau de la commune.



## Commémoration

### du 80<sup>ème</sup> Anniversaire de notre libération

Le 8 novembre, la Municipalité, les enfants de l'école maternelle et les Chœurs du Hackenberg ont accueilli une délégation de familles de Vétérants, nos libérateurs, venant des Etats Unis.



## Soirée repas spectacle

Le 16 novembre, afin de célébrer le 80<sup>ème</sup> Anniversaire de notre Libération l'Association Amifort a organisé dans l'ouvrage du Hackenberg un repas spectacle animé par les musiciens du Big Band de Cattenom.



## Karaté Veckring

Le 30 novembre, le Karaté Club Veckring s'est illustré lors de la coupe de France minime à Villebon-sur-Yvette, près de Paris. Le Club a décroché cinq médailles, dont une en or, et a été classé 1<sup>er</sup> club de France.



# Les événements de juillet à décembre 2024

## La Saint Nicolas

Le 6 décembre, St Nicolas et son ami le Père Fouettard ont, comme chaque année, gâté les enfants de l'école maternelle.



## Marché de Noël du Club Déco Loisirs

Le 1er décembre, le Club Déco Loisirs fidèle à son traditionnel Marché de Noël dans leur salle, propose toujours un beau choix de décorations faites de leurs mains lors de leurs rencontres hebdomadaires.



## Animation Bibliothèque

Le 18 décembre, l'Association de la Bibliothèque a organisé un après midi de confection de décorations de Noël et un goûter leur a été servi



## Marché de Noël de l'A.P.E.

Le 7 décembre, l'Association des Parents d'Élèves de l'École Maternelle a organisé son Marché de Noël, avec la présence du Père Noël. Il y avait possibilité d'acheter des décorations de Noël confectionnées par les enfants et leurs parents.



## Décoration de Noël

C'est toujours un grand plaisir d'avoir l'aide de l'Association de la Bibliothèque, de nos enfants de l'École Maternelle, de l'Équipe Hellingeoise et cette année du FC Veckring pour les décorations de Noël de notre village. Cette année, la municipalité a décoré le petit train à l'entrée de Helling où d'autres décorations sont prévues pour l'année prochaine



## Repas des Anciens 2025

Suite aux intempéries subies lors de ces deux dernières années, 2 bâtiments communaux ont subi des dégâts. L'ancienne école à Helling, (le mur arrière a vue apparaît une grosse fissure) et la salle socioculturelle à Veckring (accroissement des fissures au sol et apparence de grosses traces d'humidité sur les murs intérieurs). Les experts se succèdent pour trouver l'origine de ces désagréments.

La salle socioculturelle, en intérieure, n'est plus ouverte aux locations; Le préau et les cuisines restent quant à eux ouvertes à celles-ci sur les périodes de température clémentes, soit de mai à septembre.

A vos agendas, le repas des anciens 2024 a été annulé et celui de 2025 aura lieu en été, le 31 août, sous forme d'un grand barbecue sous le préau de la salle socioculturelle et ouvert alors à un plus grand nombre de personnes



# Les évènements de juillet à décembre 2024

## Travaux école maternelle

La 1<sup>ère</sup> phase de la rénovation énergétique de notre école maternelle a été réalisée, avec le remplacement de toutes les menuiseries extérieures ainsi que la totalité du faux plafond intérieur. L'isolation des murs par l'extérieur et le changement du chauffage va suivre.



## Travaux sécuritaire

Des travaux de sécurité ont été effectués route du Hackenberg avec la création d'un trottoir.



## Travaux réhabilitation du Presbytère

Les travaux, suite à différents problèmes liés aux complications subits, ont pris 6 mois de retard. L'inauguration de la Mairie devrait se réaliser courant mai 2025.



## Réfection route de la chapelle

À la suite des dernières intempéries exceptionnelles, la route menant à la chapelle avait été barrée. Après les travaux effectués par la CCAM celle-ci a été réouverte à la circulation. Cependant des signes de faiblesse réapparaissent ce qui nous oblige à nouveau de la refermer en attente d'analyse



## Villages d'Avenir

Notre dossier de candidature à « Villages d'Avenir » mis en place par l'état a été retenu. Monsieur le préfet Mr Laurent TOUVET accompagné de Monsieur le Sous-Préfet Mr Philippe DESCHAMPS sont venus visualiser les projets pour en définir les financements. Lors de cette visite ils ont apprécié les nombreux travaux réalisés sur la commune et financés en partie par l'état pendant ces dernières années. Nous avons été félicités pour notre dynamisme.



## Équipement communal

La commune s'est dotée d'un nouveau véhicule afin de faciliter les déplacements de notre ouvrier communal pour ses interventions sur tout notre village qui est relativement étendu.



# ETAT CIVIL 2<sup>ème</sup> semestre 2024

## Les **NAISSANCES**

**PAUL MOUREY LE 3 AOUT 2024**

**MAXIME SEEMANN LE 02 OCTOBRE 2024**

**ÉMILIEN KINTZINGER LE 12 NOVEMBRE 2024**

**BIENVENUE AUX BÉBÉS ET FÉLICITATIONS  
AUX PARENTS**



## Les **décès**

**MR STARKE EUGÈNE**

**LE 12 AOUT 2024**

**MR DEFRANOUX ANDRÉ**

**LE 31 OCTOBRE 2024**

**SINCÈRES CONDOLÉANCES**

**AUX FAMILLES**



## Les évènements de juillet à décembre 2024

**HONNEUR aux couples de la commune**  
**Noces de Diamant des époux Denise et Joseph EDESSA**



**TOUTES NOS FÉLICITATIONS, POUR LEURS LONGUES VIES COMMUNES COMPOSÉES DE  
BOHNEUR, RESPECT ET CONFIANCE**

## Les services

Le distributeur de pizza se situant sur le parking du cimetière est en fonction, celui-ci est disponible 24h/24h. Le camion PIZZA « LE DETOUR » est toujours présent un vendredi soir sur 2, pour ses pizzas artisanales.



Un service de transport vers les commerces pour les personnes sans moyen de locomotion est assuré le mercredi matin pendant les vacances scolaires renseignement en mairie.



# Le grand défi pour les années à Venir

## Problème d'inondation

Les inondations sont des phénomènes naturels les plus destructeurs et imprévisibles. Elles se produisent lorsqu'une zone, située en contrebas est submergée par une quantité excessive d'eau.

Notre commune située dans une vallée encaissée avec en fond de celle-ci un petit ruisseau, a été frappée par les intempéries exceptionnelles de cette année 2024 et a été reconnue en état de catastrophe naturelle en raison d'inondations et de coulées de boue.

Ce problème, à la vue du réchauffement climatique que nous subissons, augmente la fréquence et l'intensité de ces épisodes de fortes précipitations, et les dommages occasionnés, principalement sur les biens et sur le moral des personnes, doivent être pris au sérieux et figurer au tout premier rang de nos préoccupations.

Il nécessite une compréhension approfondie pour que des mesures de prévention et de gestion efficaces soient mises en place.

Origine de ces inondations visualisées :

Les pluies abondantes de cette année sont l'une des principales causes de ces inondations subies. Ces précipitations continues et intenses ont dépassé la capacité d'absorption des sols, ce qui a provoqué :

- Dans un 1er temps, le ruissellement important de ces eaux qui a provoqué des inondations aux habitations se trouvant sur son passage. Les premières habitations touchées furent celles placées au plus haut des 2 versants de notre vallée ;

- Dans un 2ème temps, le ruisseau de fond de vallée a gonflé et, du fait qu'il n'est pas dimensionné pour absorber une telle quantité d'eau venant de partout, il est sorti de son lit et a inondé les habitations se trouvant à ses abords.

La transformation des paysages pour le besoin de chacun, réalisée depuis des décennies, sont des fautes qui aggravent ces écoulements. Mais il est vrai que nous n'étions pas habitués à ce changement climatique assez brutal.

Aujourd'hui, nous constatons donc que ces non-absorption d'eaux pluviales par ses sols et ses ruissellements sont favorisés pour avoir :

- rendu quelques chemins ruraux carrossables pour y installer la piste cyclable ;

- développer de grandes parcelles agricoles uniformes ;

- diminuer les prairies, les vergers ;

- supprimer les vignes, les haies et les îlots servants de rétention d'eau ;

- supprimer certains espaces naturels où stagné normalement l'eau des crues, qui servaient alors de bacs de rétention et qui sont maintenant intégrés dans les surfaces cultivées ;

- créer de grandes surfaces lisses laissant les eaux s'écouler librement jusqu'à fond de vallée., ;

- créer l'érosion des sols qui entraîne des dépôts de boues dans les ouvrages de transport (tuyaux d'assainissement et d'eau pluviales) ;

- une formation naturelle ou provoquée en certains endroits, de fossés pour favoriser le ruissellement des eaux vers le bas des 2 vallées jusqu'à arriver dans le petit ruisseau nommé « Reimersbach ».

Cette action, sans aucune régulation, avec de gros débits favorisent sa crue, car celui-ci est aussi entravé, pour son bon fonctionnement, par un manque d'entretien des riverains (Code de l'Environnement, Article L215-14) et les stockages de débris sur les berges alors emportés lors des crues.

L'objectif maintenant est toujours de trouver l'équilibre entre efficacité, durabilité et respect de l'environnement.

Les actions à mettre en place :

Dans un premier temps, un entretien du ruisseau est indispensable. Tous les propriétaires des terrains longeant ce cours d'eau doivent intervenir, et ceci en vertu du Code de l'Environnement. En effet, l'article L215-14 précise que l'entretien des cours d'eau a pour objectif de "maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et boues, flottants ou non, par élagage de la végétation des rives".

Cet entretien régulier est une obligation pour les propriétaires riverains des cours d'eau, qui leur est demandé de réaliser, ils seront destinataires d'un courrier

Pour cet entretien, vous pouvez retenir les actions suivantes :

**A ne pas faire :**

- arracher et dessoucher la végétation, mettre la berge à nu ;

- modifier la berge par retrait ou apport de matériaux ;

- consolider les berges avec des tôles, planches en bois ou matière plastique, enrochements, béton ou matériaux divers ;

- surélever ou modifier le fond du cours d'eau, aménager des barrages ;

- déposer des produits de tonte, des branchages ou tout autre déchet dans le cours d'eau ou sur ses berges ;

- déverser tout produit chimique (désherbant, fongicide,) dans le ruisseau ou les utiliser trop près des berges (la distance à garder par rapport au ruisseau est indiquée sur l'emballage ou la fiche technique du produit) ;

- côté rue, déverser des produits chimiques dans le caniveau : les eaux collectées sont rejetées dans un cours d'eau ;

- déposer sur les berges ou dans le champ d'inondation du cours d'eau des objets susceptibles d'être emportés par une crue : ils pourraient former des embâcles et ainsi engendrer une surélévation du niveau de l'eau.

**À faire :**

- faucher la végétation herbacée à la fin de l'été (quand les animaux ont terminé leur cycle de reproduction) ;

- couper les branches basses qui peuvent gêner l'écoulement de l'eau ou qui menacent de tomber dans le cours d'eau

- récupérer et évacuer les produits de tonte et de coupe de végétation (destination : compostage éloigné du cours d'eau ou déchetterie) ;

- retirer les déchets et matériaux flottants apportés par les crues ;

- retirer les objets faisant obstacle à l'écoulement (branches, déchets,) et les traiter selon leur nature (déchetterie, ...)

- créer des zones de rétention d'eau avec des évacuations ensuite limitées et un faible débit ;

- limiter les ruissellements ou les orienter vers des zones de rétention et non pas directement avec un grand débit dans le ruisseau.

Avant toute intervention sur le cours d'eau et ses berges, si vous avez un doute sur les pratiques d'entretien que vous voulez mener, ou en cas de pollution constatée, contactez la Police de l'Eau à la Direction Départementale des Territoires de la Moselle (standard DDT : 03 87 34 34 34).

La règle générale à retenir sur laquelle nous devons travailler, ceci dans un esprit d'humanisme solidaire que nous devons avoir pour nous en sortir, c'est que l'eau doit rester au maximum à l'endroit où elle tombe, ou alors en réguler son écoulement afin qu'elle n'engorge pas notre ruisseau dans un premier temps et si toutes les communes en possédant un se jetant dans la rivière de la Canner, comme Veckring, avec le Reimersbach, travaillent sur cet objectif, cela diminuera alors aussi drastiquement les crues de celle-ci !

